CONDITIONS.

DIX PIASTRES PAR AN—payable six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR MADISONVILLE ET COVINGTON.

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur, **CORSAIRE**, capitaine BACHET, partira du *Rail-Road* tous les Dimanches, à 9 heures du matin, et reviendra dans la même soirée. Il partira également du *Rail-Road* tous les Mercredis, à 9½ heures du matin, pour Madisonville, et de là, en remontant la rivière, il ira à un mille de Covington, et sera de retour ici le lendemain Jeudi.

Ce bateau ayant été *acheté expressement* pour faire les voyages du lac, continuera à avenir à faire le trajet entre Covington, Madisonville et la Nouvelle-Orléans. Dans l'intervalle des jours de passage, le propriétaire du bateau se chargera de remorquer les cajeux de bois, planches et autres matériaux.

Les personnes qui voudraient passer sur ce bateau le Dimanche, sont requises de se trouver au Rail-Road, à huit heures et un quart du matin, pour entrer dans les charriots.

Le soussigné sollicite respectueusement l'encouragement du public.

23 août—6m WM. BAGLEY.

LIGNE DE PAQUEBOTS.

☞ Dans le but de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie.

LES DEPARTS SERONT COMME SUIT :

NAVIRE LOUISVILLE,
CAPITAINE PEIGE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Novembre,	13 Octobre,
5 Février,	28 Décembre.
20 Avril,	13 Mars,
5 Juillet,	28 Mai,
20 Septembre,	13 Août.

NAVIRE NASHVILLE,
CAPITAINE RATHBONE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
5 Décembre,	28 Octobre,
20 Février,	13 Janvier,
5 Mai,	28 Mars,
20 Juillet,	13 Juin.
5 Octobre,	28 Août.

NAVIRE NATCHEZ,
CAPITAINE REED.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Décembre,	13 Novembre,
5 Mars,	28 Janvier,
20 Mai,	13 Avril,
5 Août,	28 Juin,
20 Octobre,	13 Décembre.

NAVIRE CRÉOLE,
CAPITAINE PAGE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
5 Janvier,	28 Novembre.
20 Mars,	13 Février,
5 Juin,	28 Avril,
20 Août,	13 Juillet,
5 Novembre,	28 Septembre

NAVIRE HUNTSVILLE,
CAPITAINE STODDART.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
28 Janvier,	13 Décembre.
5 Avril,	28 Février,
20 Juin,	13 Mai,
5 Septembre,	28 Juillet.
20 Novembre,	13 Octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à New-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capitaines expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur, en montant et en descendant le fleuve, et a plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour frêt ou passage, s'adresser à

FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

POUR ST. MARTINVILLE, ATTAKAPAS,
Et les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur **VERMILLON**, capit. Delahoussaye, maintenant en chargement, vis-à-vis la rue Gravier, et partira demain matin, 8 du courant, à 9 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

GRAY, DURRIVE & CO,
rue de Nouvelle-Levée, No. 15.
7 fév

POUR TAMPICO.

La goëlette **WETREE**, Cap. Arnoux, ayant la majeure partie du chargement engagée, partira dimanche, à 10 heures du matin. Pour la balance de son fret ou passage, s'adresser à A. Baron ou à

J. DUFART, rue Royale, No. 100.
7 fév

POUR MATAMORAS.

La goëlette **PEARL**, capitaine Choate est prête à recevoir un chargement pour le dit port. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

CARRIERE & BORDUZAT,
rue St. Louis, No. 11.
5 fév

A VENDRE—La goëlette pilot-boat **EAGLE**, du port de 53 tonneaux, construite à Baltimore en 1828, des meilleurs matériaux ; elle est doublée et chevillée en cuivre, ses voiles sont presque neuves ; elle est d'une marche remarquable, et de premier ordre. Pour les conditions, s'addresser au capit. Etchberger, à bord, ou à

HARRISON, BROWN & CO.
Rue Royale, No. 117.
5 fév.

POUR NANTES,

Le brick **ROMULUS**, capitaine MORAN, partira le 12 du courant. S'adresser à bord ou à

J. MAGER.
4 fév

POUR TAMPICO.

La goëlette de première classe **TWO-BROTHERS**, capitaine Harper, déjà engagée pour la plus grande partie de son chargement, partira sans délai. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

BENJ. BOOTH & CO,
rue Bienville, No. 47.
4 fév—3,3ps.

PARA TAMPICO.

La goleta de primera clase **"TWO-BROTHERS,"** (*Dos Hermanas*) su capitan Harper, teniendo lista la mayor parte de su cargamento, dará la vela inmediatamente. Por el resto del flete y el pasage, dirigirse á bordo ó á los señores

BENJ. BOOTH Y Ca.
calle de Bienville, No. 47.
de fob

POUR LIVERPOOL.

Le navire de première classe **CHS. HENRY** cap Wellen, est maintenant prêt à recevoir un chargement. S'adresser à

LINCOLN & GREEN.
2 fév

A VENDRE, A FRETER OU A LOUER.

Le brick **CANADA**, capitaine Knight, fin voilier doublé et chevillé en cuivre, construit à Baltimore, de 277 tonneaux. Il est en excellent état et propre à tout voyage. S'adresser à bord, en face du poteau no. 18, ou chez,

HARRISON, BROWN & CO.
rue Royale, no. 117
20 jan

FRET POUR LE HAVRE.

On demande de 100 à 150 bales de coton, pour compléter le chargement du beau navire Lexington, s'adresser à

I. OGDEN & CO.
29 janv

POUR BALTIMORE.

Le brick fin voilier, **HOPE**, doublé et chevillé en cuivre, capit. Galt, partira positivement dimanche prochain. Pour fret ou passage, s'adresser à

HARRISON BROWN & CO,
rue Royale, No. 117.
23 janv

POUR LE HAVRE.

Le navire **NEVA**, capit. Thomas Lord, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à

F. PERRET,
rue Toulouse.
22 jan

POUR LIVERPOOL.

Le navire de première classe, **NESTOR**, cap. J. Parrott, doublé et chevillé en cuivre, désire trouver de 3 à 400 balles de coton, pour compléter son chargement, et quelques passagers; s'adresser à

I. OGDEN & CO.
15 jan

POUR LE HAVRE.

Le Navire première classe, **LEXINGTON**, cap. Sam'l. Atkins, doublé et chevillé en cuivre, désire trouver 400 balles de coton pour compléter son chargement ; s'adresser à

I. OGDEN & CO.
15 jan

REGOMBMENT reçu, 60 caisses de citrons frais, et 14 barils de petits biscuits, à vendre par

LINCOLN & GREEN.
10 jan.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. LE CARPENTIER & CO.

Il sera vendu à la Bourse Hewlett, jeudi, le 21 courant, à midi, ONZE TERRAINS, situés à la proximité du Canal et du Bassin Carondelet, savoir :

SIX TERRAINS, dans l'îlet renfermé par les rues St. Louis, Marais, Toulouse et Villeré, et désignés par les numéros 1 à 6, d'après le plan tiré par le voyer de la ville, qui est déposé à la Bourse.

Le No. 1, terrain de l'encoignure, mesure 25 pieds 7 pouces de face, à la rue Toulouse, sur 106 pieds 6 pouces 7-8 de profondeur, et face à la rue des Marais.

Le No. 2, mesure 25 pieds 6 pouces de face, à la rue Toulouse, sur 106 pieds 6 pouces 7-8, de profondeur, et attenant au No. 1.

Le No. 3, attenant au No. 4, mesure 32 pieds de face à la rue des Marais, sur 127 pieds 10 pouces et demi de profondeur.

Le No. 4, mesure 32 pieds de face à la rue des Marais, sur 127 pieds 10 pouces et demi de profondeur, et attenant au No. 5.

Le No. 5, mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue des Marais, sur 127 pieds 10 pouces et demi de profondeur.

Le No. 6, mesure 47 pieds, 11 pouces 4-8 de face à la rue Villeré, sur 127 pieds 10 pouces et demi de profondeur.

DE PLUS,

CINQ TERRAINS,

Situés dans la rue Conti, entre les rues Villeré et Robertson, et désignés sur le même plan, par les numéros 1, à 5, savoir :

Le No. 1, mesure 25 pieds 6 pouces de face, à la rue Conti, sur 127 pieds 10 pouces et demi de profondeur.

Le No. 2, attenant au No. 1, mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Conti, sur 127 pieds 10 pouces et demi de profondeur.

Le No. 3, attenant au No. 2, mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Conti, sur 127 pieds 10 pouces et demi de profondeur.

Le No. 4, attenant au No. 3, mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Conti, sur 127 pieds 10 pouces et demi de profondeur.

Le No. 5, attenant au No. 4, mesure 25 pieds 10 pouces et demi de face à la rue Conti, sur 127 pieds 10 pouces et demi de profondeur.

Ces terrains sont de mesure anglaise, et sont avantageusement situés, et très convenables pour le commerce, vû la proximité qui existe entre la ville et leur situation.

Conditions—6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction des vendeurs, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés par Louis Féraud, not. pub., aux frais des acquéreurs. 6 fév—13

PAR ISAAC L. M'COY.

Il sera vendu jendi, 14 courant, à midi, au café de la Bourse, un TERRAIN, situé à l'encoignure des rues Poydras et St. Jean, ayant 25 pieds 9 pouces de face sur la première, et 112 pieds 1 pouce de face sur la seconde.

Conditions : 466,66 payables le 5 mars prochain, $146 66 cents au 5 mars, 1834, 466 66 cents le 5 mars 1835, et la balance comptant. 8 fév.

LOTS DE TERRE.

PAR ISAAC L. M'COY.

Il sera vendu jeudi, 14 courant, à midi, au café de la Bourse, 4 Lots de TERRE, situés dans la rue Girod entre les rues Baronne et Carondelet, ayant chacun 24 pieds de face sur 127 pieds 10 pouces de profondeur, avec les bâtisses qui sont dessus.

Conditions: 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés, à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 8 fév.

CALLIGRAPHIE.

M. DOLBEAR a l'honneur de prévenir les citoyens de la N. Orléans, que son frère vient d'arriver de leur établissement du Nord : ils sont prêts à *donner des leçons* dans les différentes branches d'écritures, pratique et d'ornement, à leur local rue du Canal, No. 48, audessus de la librairie de Mlle. Carroll ; les dames et messieurs sont respectueusement priés d'y venir et d'examiner les nombreux spécimens des progrès rapides de personnes de 8 à 50 ans et audessus.

Il y a un appartement séparé pour les dames. On donne aussi des leçons particulières ; les diplômes, registres de familles, cartes, titres &c., y sont exécutés avec élégance. L'établissement est ouvert de 8 heures du matin, à 10 1-2 heures du soir.

CERTIFICATS.

De son excellence le gouverneur Roman.

J'ai examiné avec attention le système d'écriture pratiqué par M. Dolbear, et c'est avec plaisir que je certifie sa supériorité sur tous ceux que je connais. M. Dolbear ayant donné des leçons particulières dans ma famille, je crois de toute justice d'ajouter que je le crois aussi digne du patronage du public sous le rapport de la droiture et de la douceur de son caractère, que sous celui des *rapides progrès* de ses élèves.

Nlle.-Orléans, 2 juillet 1832. A. B. ROMAN.

Sur l'invitation de M. Dolbear, professeur d'écriture dans cette ville, d'après le *système de Carstair*, nous avons examiné avec soin des spécimens de l'écriture de ses élèves, de l'âge de 8 à 50 ans, écrits pendant un cours complet; et après cet examen, c'est avec plaisir que nous pouvons attester les progrès *rapides*, si non *sans exemple*, qu'ils ont faits.

D'après les *specimens* que nous avons vus, et l'examen du système, nous ne pouvons que partager l'opinion que cette méthode est de beaucoup *supérieure* à toutes celles pratiquées jusqu'ici. Si une *écriture lisible, élégante, rapide* et de bon *goût* est un perfectionnement utile et désirable, c'est d'après les principes de *ce système* qu'on peut l'acquérir. C'est pourquoi nous sollicitons vivement le patronage du public en faveur d'un maître, dont les qualifications sont de l'ordre le plus élevé, et dont les travaux promettent d'être si utiles à cette ville et à d'autres.

A. B. Roman, gouverneur de l'état de la Louisiane; D. Prieur, maire de la Nlle.-Orléans; rév. C. Maenhaut; rév. O. L. Nash; A. Grailhe; rév. G. Winslow; J. W. Egnew; Wm. C. Pope; D. Morphy; L. Bringier, arpenteur-général.

Après avoir examiné le système d'enseignement de M. Dolbear, et avoir observé personnellement les progrès d'un grand nombre de ses élèves, je ne crains pas de le *recommander comme le plus habile professeur* de l'art d'écrire, que j'aie jamais rencontré. M. Dolbear est aussi recommandable par ses excellentes manières.

JOHN C. YOUNG,
Président du Collège Central (Kent.)
25 jan

PAR ISAAC L. McCOY.

En vertu d'une autorisation de l'hon. Cour de paroisse, il sera vendu à la bourse, lundi, 4 mars prochain, les esclaves suivants, dont M. Olivier Jackson a fait cession à ses créanciers, savoir :

FREDERICK, âgé de 19 ans, excellent garçon de buvette et domestique de maison.

ARCHY, âgé de 17 ans, do do.

WILLIS, âgé de 14 ans, bon domestique de maison.

MELISSA, âgée de 12 ans *do. s'est absentée une fois.*

Conditions—6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale. 4 fév

PAR ISAAC L. McCOY.

Il sera vendu, le jeudi, 14 courant à midi, au café de la Bourse, le lot de terre, situé à l'encoignure des rues Poydras et St. Jean, ayant 25 pieds 9 pouces de face sur la première, et 112 pieds 1 pouce de face sur la seconde.

Conditions—$466, 66 payables le 5 mars prochain, $466, 66 le 5 mars 1834, $466, 66, le 5 mars 1835 et la balance comptant. 6 fév

PAR ISAAC L. McCOY.

Il sera vendu, jeudi, 14 courant, à *midi*, au café de la Bourse,

4 Lots de terre, propres à y bâtir, situés dans la rue Girod, entre les rues Baronne et Carondelet, mesurant chacun 24 pieds de face sur 127 pieds 10 pouces de profondeur avec les constructions qui sont dessus.

Conditions—1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 6 fév

100 Caisses d'olives—50 caisses de vin de Chambortin, 1ère. qualité—50 do. do. Pomard, do. 50 barils de vin de Bordeaux, en vente chez

JULES LEBLANC,
No. 103, rue Royale.
6 fév

598 PEAUX de bœuf sèches espagnoles; 600 livres vieux cuivre, en débarquement de la goël. Eagle, à vendre par

HARRISON, BROWN & CO.
5 fév.

On demande à louer un *jeune nègre ou mulâtre* de 15 à 16 ans, au fait du service. S'adresser rue Royale, au coin de la rue St. Philippe. 5 janv.

TRAITES sur Paris, Bordeaux et Marseilles en vente chez

JULES LEBLANC,
No. 103 rue Royale.
6 fév

VOITURES.—Reçus par les batiments Saratoga et Huntsville, 3 gigs, un beau *stanhope*, et une magnifique barrouche ; et par les dernière arrivages de Philadelphia, une belle voiture, 2 jolis gigs, et une barrouche ; en vente à bon marché, pour argent comptant ou billets de la ville, chez

M. WALTON,
Rue de la Douane, Nos. 12 et 14.
5 fév

SEL—600 sacs de sel en débarquement de la goëlette Cora et en vente chez

TOURNE & BECKWITH,
Nouvelle-Levée, No. 15.
25 jan

TRAITES sur Paris et New York, à vendre par

THEOD. NICHOLET & Co.
22 janv

BRIQUES—30,000 Briques allemandes, en débarquement et à vendre par

LINCOLN & GREEN.
22 janv

EN débarquement et à vendre, 50 bls. vin de Coto Rotie, 125 paniers vin de Pomard, 20 do. Chambertin S'adresser à

JULES LE BLANC.
10 jan No. 175 rue Royale.

PENSIONNAT DE JEUNES DEMOISELLES.

Mme. GRANET, croit devoir, donner aux parens de ses élèves, les explications suivantes, au sujet des bruits qui se sont répandus, et qui n'ont déjà que trop nuit au succès de l'établissement qu'elle vient de former.

Le mariage de Mlle. GRANET a fait craindre que la pensionnat ne pût pas se soutenir, et a empêché plusieurs personnes d'y placer leurs enfans ; cette crainte est d'autant plus mal fondée que Mlle. Granet n'a jamais été chargée que de l'enseignement du *piano*, du *chant* et du *dessin*, et qu'elle a pris l'engagement de continuer à donner ces leçons.

Le bruit court également, que M. GRANET va quitter la ville, et cesserait bientôt de *donner ses soins* à l'établissement de Mme. GRANET. Il est bien vrai que MM. les directeurs du Collège Jefferson ont fait à M. Granet l'honneur de le nommer proviseur de ce collège. Mais cette nomination, subordonnée à des circonstances particulières, et par conséquent conditionnelle, peut ne pas se réaliser. En second lieu en supposant même que M. Granet se trouvât nommé *définitivement*, l'organisation du Collège Jefferson n'est pas assez avancée pour qu'il ne puisse pas compter sur un séjour de plusieurs mois encore à la Nouvelle-Orléans, avant de se rendre à son poste ; enfin, lorsque M. et Mme. Granet quitteront leur pensionnat, ils avaient prévu le cas où M. Granet obtiendrait la place à laquelle il vient d'être nommé, et ils avaient pris les mesures nécessaires pour que l'établissement ne souffrît pas du *déplacement de M. Granet*. Des personnes tout-à-fait dignes de la confiance de Mme. Granet et des parens de ses élèves ont été appelées d'Europe, et si le pensionnat ne gagne pas au change, il n'y perdra du moins pas.

Mme. Granet prend de nouveau l'engagement de ne rien négliger pour que son établissement réponde à la confiance générale et que les élèves continuent à y faire les progrès marquans que l'on a déjà pu remarquer.

7 février.

DE LA MOURLIERE, rue Royale No 254, a l'honneur de prévenir ses amis et les personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance, qu'il tient à des prix très modérés, toute espèce de liqueurs françaises, ainsi que le véritable kirschwasser, et extrait d'absynthe suisse désirant augmenter sa clientelle, il se contentera d'un très modique bénéfice.

On peut lui faire des demandes par lettres; et en indiquant l'adresse par rue et numéro, on sera servi de suite.

23 janv

ON a l'honneur de prévenir les Dames et Messieurs de la Nouvelle-Orléans, que l'exposition des grands lots

L'ANACONDA,

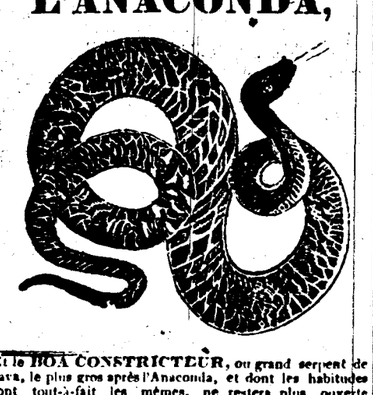

Et le BOA CONSTRICTEUR, ou grand serpent de Java, le plus gros après l'Anaconda, et dont les habitudes sont tout-à-fait les mêmes, ne restera plus ouverte que peu de temps, au coin de la rue Jefferson et de la Levée—l'entrée est dans la rue Jefferson.

N. B. *On donnera le meilleur prix pour toute espèce d'animaux oiseaux et reptiles étrangers.*

Heures de l'exposition, de 10 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir—Prix d'entrée 25 cents, les enfans audessous de 12 ans paieront moitié prix. On ne fume pas dans la salle d'exposition. 22 janv.—1m

AVIS INTERESSANT.

THEORIE ET PRATIQUE DE TROIS LANGUES,
(ANGLAISE, FRANÇAISE ET ESPAGNOLE.)

COMPAREES et *facilement apprises*, en un petit volume. Prix 75 cents. Se vend chez les principaux libraires de cette ville. 15 jan—1m

EXTRAIT D'ABSYNTHE SUISSE, première qualité, grandes bouteilles, à vendre à bas prix, par

F. PERRET, rue Toulouse, No. 39.

Aussi : 164 actions de la Banque de Cité. 31 janv

LES soussignés ayant dissous l'association qui existait sous la dénomination de W. Fadeuilhe & co., dorénavant l'établissement rue de Chartres, No. 137, à côté de la bourse, sera conduit par W. Fadeuilhe et P. J. Salvetat conduira ce chef de la rue de la Douane, No 11, en face de M. Walton, carossier. On trouvera dans les deux établissements, une riche variété de fournitures de maison consistant en beaux papiers et bordures, paysages à figures, colonnes avec jolis franges, galons, glans, et cordons en soie pour lits et sonettes, ornements dorés de tout genre, fauteuils et chaises en grande variété, matelats en crin et en mousse, lits de plume et oreillers; ainsi qu'une variété d'autres objets.

W. FADEUILHE,
P. J. SALVETAT.
22 jan

MAGASIN DE MARBRES DE CHEMINÉE.

Rue Bienville No. 59.

LES *soussignés reçoivent des manufactures de New York et tiendront constamment en vente un assortiment* générale de montures de cheminée en marbre d'un travail supérieur et des modèles les plus nouveaux, des meilleurs marbres égptiens, Italiens, Irlandais et Américains. Ainsi des monument, tombes et pierres tumulaires, des seuils et linteaux moulés simples; des façades de marbres, des pierres de foyers et de limites; du platre de Paris ; du ciment hydraulique et Romain ; avec un assortiment superbe de grilles montés en bronze et simples, sur les patrons les plus nouveaux et les plus à comode, avec des trumeaux coupe-feux; le tout a des prix très modérés. Ils ont des ouvriers du premier ordre pour écrire les inscriptions et fixer les ouvrages ci-dessus.

JAMES KAIN.
JOHN STROUD.

De l'ancienne raison de société François & James Kain.
23 janv

J. P. PUTNAM, Chirurgien-Dentiste, de retour en cette ville, et désirant continuer sa profession, a l'honneur d'annoncer qu'il s'est établi rue du Canal, No. 26, entre les rues des Magasins et du Camp, dans la maison dernièrement occupée par Madame Hearsey, où il sera satisfait de revoir ses anciens habitués, et toutes les personnes qui auraient besoin de son ministère. On le trouvera chez lui depuis 9 heures jusqu'à 5 heures. 1er. jan—6m.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.

UNE *élection* par les *actionnaires* dûment qualifiés de cette Banque, de six Directeurs pour servir, à partir du second Lundi de Février prochain, jusqu'au second Lundi de Février de l'année suivante, aura lieu à la Maison de Banque, le Lundi 4 Février prochain, entre 10 heures du matin et 2 de l'après-*midi*.

Par ordre de la Direction,

J. B. PERRAULT, Cassier.
11 janv

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il a transporté sa boutique de coutellerie au No. 37, rue Conti, où il se chargera de faire toute espèce d'instruments de chirurgie, clés pour dentes d'une nouvelle invention. Il nettoie les fusils de munition et autres.

F. BRIAULT.
14 jan

A VENDRE au bassin, par les soussignés, bois de chauffage, frêne et chêne ; do. pin ; briques à feu de Pensacola ; do. du lac ; brai et goudron ; charbon; bois de charpente.

C. GUESNARD & ALPUENTE.
7 fév

AVIS—Attendu que Valmont Hebert, *shérif de la paroisse* d'Ouest Bâton-Rouge, s'est adressé à moi pour annuler les 4 billets suivants, savoir : le premier comme shérif, de $5000, souscrit par lui le 21 janvier 1830, conjointement avec Jn. Bte. Hebert et Ursin Landry ses sécurités ; le 2d. comme shérif, de $5000, souscrit par lui le 24 février 1831 conjointement avec Jn. Bte. Hebert et Victor Hebert ses sécurités ; le troisième comme collecteur de taxes, de $4623, souscrit par lui le 24 février 1831, pour l'année 1830 conjointement avec Jn. Bte. Hebert et Victor Hebert ses sécurités, et le quatrième comme collecteur des taxes, de $5240, souscrit par lui le 19 janvier 1832 pour l'année 1831 conjointement avec Jn. Bte. Hebert et Victor Hebert ses sécurités.

Les présentes sont pour donner avis aux personnes intéressées, de déduire leurs raisons par écrit au bureau du Secrétaire d'Etat, dans l'espace de 90 jours après la dernière publication du présent, pour prouver que les dits billets ne doivent pas être détruits et annulés ainsi que les hypothèques y attachées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nlle. Orléans, le 29 janvier, année 1833 et de l'indépendance des Etats-Unis, la 57me.

Par le gouverneur.

A. B. ROMAN.
GEO. EUSTIS, Secrétaire d'Etat.
30 jan—30

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, 189 sacs café de la Havane, première qualité ; 50 bts. sucre dito. [22 janv] THEOD. NICOLET & Co.

AVIS—Les soussignés ont l'honneur de prévenir leurs pratiques et le public en général, qu'ils viennent de former une société, sous la raison de Barbarin & Hill ; ils osent espérer que par le zèle et l'assiduité qu'ils mettront dans les commandes qui leur seront faites, mériter la bienveillance de leurs amis.

Leur demeure est rue de Chartres, No. 135, au magasin de R. Hill.

LOUIS A. BARBARIN,
ROBERT S. HILL.
11 jan—1m

FOIN.—186 balles Foin du Nord, en débarquement du brick Pléiades, de New-York, à vendre par

FOSTER & HUTTON.
22 janv

CAFE, 300 sacs café, en débarquement de la goëlette Eagle, de la Havane, à vendre par

A. GUERTIER et BOUTIN.
22 janv

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. J. DOMINGON.

Il sera vendu, à la bourse de Hewlett, le lundi, 25 février, 1833, UN TERRAIN, situé à l'encoignure des rues Carondelet et Poydras, ayant 60 pieds de face à la première, sur 120 pieds à la seconde. Il existe sur ce terrain une bonne maison en briques, de 4 appartemens, galerie et cabinets, formant encoignure, et une bâtisse en bois servant de cuisine.

Les banquettes ont été nouvellement faites et sont payées.

Conditions—$1700 payables le 23 aout 1833, $1241 le 29 janvier 1834, et le reste à un et deux ans, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 9 fév

PAR TRICOU & CANONGE.

Vente d'esclaves et d'habitation, pour règlement d'intérets en litige.

Il sera vendu à la Bourse Hewlett, encoignure des rues St. Louis et de Chartres, le samedi 23 février 1833, à midi précis, les *Propriétés suivantes* :

1°. 29 ESCLAVES, la plupart créoles, et les autres depuis longtemps dans le pays et parfaitement acclimatés, parlant presque tous anglais et français, et bons sujets.

2°. Sur la rive droite, à 7 lieues au-dessous de la ville, *huit arpents de TERRE de face, sur 40 de profondeur*, avec les prétentions à la double concession, bornés à la partie supérieure par l'habitation de M. N. Reggio, et à la partie inférieure par celle de MM. Guérin frères. Il existe sur la dite terre une maison de maître avec cuisine, magasin, remise, et ce lot contient 80 arpents de terres labourables, dont 30 environ sont plantés en souches de cannes à sucre.

Conditions—12 et 18 mois de terme, avec billets endossés à la satisfaction des vendeurs, et hypothèque jusqu'à parfait paiement, et avec la faculté d'escompter à 8 pour cent par an. 12 fév

PAR ISAAC L. M'COY.

En vertu d'un ordre de l'honorable la Cour des Preuves, il sera vendu, jeudi matin, 21 courant, à 10 heures, à l'Hôtel Franklin, presque au bout du chemin à coulisses, différents meubles appartenant à la succession de feu Thomas Caldwell. 12 fév

PAR ISAAC L. M'COY.

En vertu d'un ordre de l'honorable la Cour des Preuves, il sera vendu, Jeudi, 14 mars prochain, à midi, au café de la Bourse, l'esclave MARY, âgée d'environ ans, dépendant de la succession de feu Thomas Caldwell. 12 fév.

PAR H. J. DOMINGON.

Il sera vendu, le samedi 25 février, à la bourse de Hewlett, à midi,

3 SUPERBES LOTS DE TERRE,

situés rue de la Levée, entre les rues des Champs-Elysées et Marigny, attenant à la propriété de M. St. Herman, et maintenant occupée par M. Magnan forgeron.

Les conditions et dimensions des dits lots seront annoncés au moment de la vente. 9 fév.

QUARTIER GENERAL—1re. BRIGADE.
NOUVELLE-ORLEANS, 21 Janvier 1833.

ORDRE NO. 25

1o. En conformité à la loi, la Légion de la Louisiane, s'assemblera pour prise d'armes, inspection et revue, le dimanche 24 février prochain, à 10 heures du matin sur la place d'armes devant le principal.

2o. Le Col. Commandant la Légion est chargé de l'exécution de cet ordre.

25 jan—(☞) T. SMITH, Brigad. Gén.

Quartier-Général de la 1re. division militaire;
NOUVELLE-ORLEANS, 7 février 1833.

1. L'ordre donné pour la revue du 24 du courant est contremandé, relativement à l'heure et au lieu.

2. La Légion s'assemblera ledit jour, à une heure telle qu'elle puisse être divisée en deux parties égales, dont l'une occupera, à huit heures du matin les hauteurs situées derrière la maison Clark, sur le chemin du Bayou et l'autre partira de la ville, pour aller attaquer la première, à huit heures et demie. Alors auront lieu les feux et les manœuvres pratiquées dans un combat.

3. Les munitions seront fournies par les magasins de l'Etat.

4. Le colonel commandant la Légion fera son rapport au Quartier-Général, avant le 18, sur le nombre des compagnies et l'organisation de chaque partie armée qui il sera publié de nouveaux ordres concernant les manœuvres.

Par ordre du Brigadier-Général,

F. GAYARRE, Adjudant.
9 fév

LANCIERS D'ORLEANS,

La compagnie montera à cheval, dimanche prochain, 17 du courant, à 8 heures précises du matin, équipement complet, tenu d'hiver, et elle se réunira sur la place Lafayette.

MM. les membres de la compagnie sont invités à être exacts pour cette sortie. Par ordre du capitaine,

X. LECOURT DE BILLOT,
maréchal-des-logis-chef.
11 fév

DRAGONS D'ORLEANS.

ATTENTION !!!

VOUS êtes invités à vous réunir samedi prochain, 16 courant, à 4 heures de l'après midi, à l'Hôtel de Ville, pour affaires concernant la compagnie.

Par ordre du lieutenant commandant.

13 fév—1 F. PERRET, maréchal-des-logis-chef.

BANQUE DE LA CITE,
NLLE ORLEANS, LE 21 JANV. 1833.

LES actionnaires de cette Institution sont prévenus qu'une somme de quinze piastres par action doit être payée le 1er. Mars prochain, ou dans les dix jours suivans, et que d'après la 2de. section de la Charte, les actionnaires qui manqueront d'acquitter aucun des termes prescrits pour le paiement des actions, perdront toutes les sommes qu'ils pourraient avoir payées antérieurement.

23 janv H. LAVERGNE, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—PAR LE JEFFERSON—*Cour des Preuves*—Succession de Francisco Mozo, il sera vendu par le juge soussigné, requisant d'office les fonctions d'exécuteur, le mardi, 5 mars prochain, à l'heure de l'après-midi, à la cour de paroisse du Fauxbourg Lafayette, les esclaves suivant savoir :

PRESCILLA, âgée d'environ 17 ans, et GEORGE d'environ 16 ans. Conditions de la vente, la moitié comptant, la balance à 4 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à paiement final.

Paroisse Jefferson, 30 janvier 1833.

30 janv—6.d30j J. M. HARANG, inge.

AVIS AUX HABITANS, AUX JARDINIERS

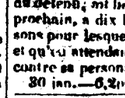

ET AUX AMATEURS DE FLEURS.

Les soussignés agens de
WILLIAM PRINCE ET FILS,
PROPRIETAIRES DU

Jardin botanique Linnéen

à Flushing, près de New-York.

ANNONCENT au public qu'ils recevront tous les ordres qui leur seront adressés par les personnes qui désireraient se procurer toute espèce de plantes, graines, &c. &c.

Ces ordres seront exécutés avec la plus grande exactitude et dans le plus bref délai. S'adresser à

DUCONGE & PEYCHAUD,
agents, rue de Chartres, No. 89.

N. B. On délivrera gratis des Catalogues périodiques.
28 nov—6m.

GRAINES DE JARDINAGE.

EN débarquement du navire Hanover, un assortiment de graines de jardinage, du jardin Botanique linnéen de Wm. Prince & Fils, de New York. Les habitans et les amateurs seront traités à des prix raisonnables, au magasin de DUCONGE & PEYCHAUD,
15 jan Rue de Chartre, No. 89.

PATTES D'ASPERGE DE CHOIX.

LE soussigné à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, que les Pattes d'Asperges qu'il leur a annoncées sont arrivées et ont été reçues en bon ordre.

Ces pattes proviennent de l'espèce appelée *Géants* ou *Hollandaise*; les personnes qui désirent s'en procurer feront bien de se présenter immédiatement, ce moment étant le plus favorable pour planter.

On peut se procurer de ces pattes en telle quantité qu'on voudra, à 100 à 1000. Ceux qui en achèteront un millier les auront aux prix du nord. S'adresser à

WM. SMITH,
15 janv rue de la Douane, No. 93.

LE soussigné vient de recevoir par le bateau à vapeur Black Hawk de Louisville, et le navire Hanower de New-York, un assortiment complet de médicamens très frais; ainsi que de la graine de lin de la dernière récolte: Le tout sera vendu en gros ou en détail à des prix et conditions avantageuses.

24 janv FORESTIER.

MADAME FESSARD, accoucheuse, élève de la maison Royale d'accouchemens de Paris, chef de théorie et de pratique en son art à la dite maison, munie d'un diplôme de la faculté de Médecine de la même ville, et d'un autre diplôme de la faculté de Médecine Belge, a l'honneur de prévenir les personnes susceptibles d'avoir besoin des secours de son art, qu'elle se fera toujours un sensible plaisir de les leur prodiguer avec exactitude—Sa demeure est rue St. Louis, No. 185. 8 fév—☞

TOILES DE RUSSIE, &c.—15 balles de toiles de Russie, grande largeur; 51 balles toiles 3-4, pour chemises; 40 balles toiles 4-4, pour draps de lit, en déchargement et en vente chez

LINCOLN & GREEN.
7 fév

PEAUX ET VIEUX CUIVRE—593 peaux Espagnoles sèches, 600 livres de vieux cuivre, qu'on vient de recevoir par la goëlette Eagle, et en vente chez

HARRISON BROWN & Co.
5 fév No. 117, rue Royale.

TOILES pour usage domestique, propres pour le marché Méxic